



Demande d'autorisation spéciale pour l'arboriculture

À effectuer avant tout traitement

INFORMATIONS DE BASE	
Nom de l'exploitation	
Nom et prénom de l'exploitant	
Adresse	
NPA/Lieu	
Téléphone	
E-mail	
PARCELLE(S) CONCERNÉES(S)	
Commune	
N° de parcelles	
Surface à traiter en ha	
Culture à traiter	ABRICOTIERS
Organisme nuisible visé	PSYLLE DU PRUNIER
CONDITIONS À REMPLIR	
☐ Présence de psylles sur les pru	ineliers proches de la parcelle ou sur les abricotiers
Frappage effectué le	
Présence de psylles du prunier	□ Oui
	□ Non

Non	n commercial	
N° V	V	
Qua	ntité/ha	
Date	e d'application prévue	
	sa signature, le demandeur specter les obligations ci-de	atteste que les informations fournies sont exactes et s'engage essous :
		s à l'utilisation du produit, notamment la bande tampon de eaux de surface ou réduction de la dérive
• /	Appliquer uniquement avant	fleur stade BBCH (03-59)
	Supprimer les arbres y com ard à l'automne	pris les souches atteints d'enroulement chlorotique au plus
Non	n, Prénom	
Date	e	
Sigr	nature	
DÉC	À renvo	oyer par mail à <u>sca-oca@admin.vs.ch</u>
	Autorisation spéciale refusé	ee
	Autorisation spéciale accord	dée pour 1 application
	Parcelle(s)	
	Surface traitée en ha	
	Produit	
DÉC	CIDEUR	
Non	n, prénom	
Lieu	et date	
Sigr	nature	

INFORMATION SUR LE PRODUIT

Cette autorisation spéciale doit être conservée et présentée en cas de contrôle.

SCA - ECM no 103084720 2/2